



**Tableau récapitulatif des
formations ENF**

	CEP 1	CEP 2	CEP 3	CNC
Destinations	Animateur - Assistant Base	Chef de Camp Approfondissement	Formateurs	Chef de Groupe
Agés minimums	17 ans	19 ans	21 ans	21 ans
Forme	Camp ou cantonnement Vie en unité	Camp ou cantonnement Vie en haute Patrouille	Camp ou cantonnement Vie en maîtrise	Camp sur Base de Clavas Vie en Maîtrise
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inscrit à l'association ▶ Ayant participé à un grand camp d'été ▶ Niveau scout 2^{ème} classe 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inscrit à l'association ▶ Diplômé CEP 1 certifié ▶ Ayant participé à un grand camp d'été dans la maîtrise ▶ AFPS 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inscrit à l'association ▶ Diplômé CEP 2 ▶ Expérience reconnue d'encadrement ▶ CNC si possible 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inscrit à l'association ▶ Diplômé CEP 2
Maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Chef de Camp : CNC + CEP 2 ▶ Instructeurs : CEP 2 ▶ Agrément du Commissaire Général 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Chef de Camp : membre de l'Equipe Nationale : CNC + CEP 2 ▶ Instructeurs : CEP 2 , CEP 3 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Chef de Camp : Commissaire Général ▶ Instructeurs : CEP 3 + CNC + Spécialistes en pédagogie choisis au sein ou en dehors de l'association 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Chef de camp: Président de l'association ou Commissaire Général ▶ Instructeurs : Choisis au sein ou en dehors de l'association en fonction de leurs compétences
Diplômes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Licence 1 (Attestation de stage délivrée après accord unanime de l'encadrement) ▶ Peut être conditionnelle ▶ Autorise l'encadrement des activités annuelles et à l'encadrement du grand camp d'été comme assistant deux niveaux : simple ou certifié 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Licence 2 délivrée après rapport du camp, + 1 an de direction d'unité (suivant le stage) ▶ Visite du camp par un National ▶ Attestation de stage après accord unanime de l'encadrement et du Commissaire National qui a visité le camp ▶ Autorise l'encadrement d'un grand camp d'été et les activités d'année 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Licence 3 (Attestation de stage délivrée après l'exécution d'une mission de formation sur CEP1 ou CEP2 et accord unanime de l'encadrement) ▶ Visite du camp par un National ▶ Critère de maturité, capacités pédagogiques, dynamisme, élément moteur. ▶ Autorise la formation en camp école 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Attestation de stage délivrée après accord unanime ▶ Critères : maturité, capacités pédagogiques, moralité ▶ Autorise l'encadrement d'un groupe local d'unités